

**Affaire n° 07 - 20250828**

**Fourniture et maintenance des ~~moyens de secours et de~~  
lutte contre l'incendie**

**Lot n° 1 : extincteurs et signalétique de sécurité**

**Modification 1 du marché n° VI 2022.79**

*(Direction Générale Adjointe Services à la Population et  
Cadre de Vie – Ingrid Calteau / Direction Technique  
Territorialisée / Service Bâtiments – Franck Duquesne /  
Directions Finances / Commande Publique – Nicolas  
Hoarau)*

**Soumise au Conseil municipal  
Séance du jeudi 28 août 2025**

---

Le marché n° VI 2022.79 relatif à la fourniture, pose et maintenance des moyens de secours et de lutte contre l'incendie - lot n° 1 « Extincteurs et signalétique de sécurité » a été notifié le 28 juin 2022 à la société TECHNIQUES SPECIALES OCEAN INDIEN pour un montant maximum annuel de 105 000 € HT.

Les prestations s'exécutent au moyen de bons de commande et sont réglées par des prix unitaires dont le libellé est donné dans le bordereau des prix (BPU) aux quantités réellement exécutées.

La modification du marché public concerne :

- la vérification de porte coupe-feu : cette prestation supplémentaire est une demande de la commission de sécurité datée du 13/05/2025 ;
- la maintenance quinquennale RIA, qui a été demandée par la Société Techniques Spéciales fait suite à son dernier contrôle daté du 09/05/2025 (remise de rapport) ;
- le contrôle RIA effectué par la Société Techniques Spéciales a révélé que le remplacement de certaines vannes RIA était devenu obligatoire pour leur bon fonctionnement ;
- après avoir effectué des vérifications (par la Société Technique Spéciales), il a été constaté que le désaxage du dévidoir de la salle des fêtes de Zac Paul Badré provoque une torsion du tuyau, ce qui pourrait compromettre le bon fonctionnement du RIA ;
- la demande de vérification du poteau incendie du camp de vacances de l'Étang Salé fait suite au passage de la commission de sécurité du mois d'août 2024. La commune du Tampon, en tant que propriétaire du camp de vacances à l'Étang Salé, est chargée de vérifier le poteau incendie chaque année.

La présente modification a pour objet d'ajouter les prix nouveaux suivants au BPU :

-le prix rémunère à l'unité la **vérification de porte coupe-feu** (y compris le réglage de paumelle et groom et rapport détaillé) – prix unitaire de **80,00 € HT soit 86,80 € TTC** ;

-le prix rémunère à l'unité la **maintenance quinquennale pour RIA** ; essais approfondis y compris le remplacement des joints d'étanchéité - prix unitaire de **75,00 € HT soit 81,37 € TTC** ;

- le prix rémunère à l'unité la **fourniture et changement de vanne pour RIA** - prix unitaire de **179,00 € HT soit 194,21 € TTC** ;

- le prix rémunère à l'unité la **dépose et l'évacuation de l'installation de RIA existante pour axer correctement le dévidoir** - prix unitaire de **250,00 € HT soit 271,25 € TTC** ;

- le prix rémunère à l'unité la **vérification de Poteau incendie** (vérification annuelle comprenant / contrôle visuel avec remplacement de joints si nécessaire / contrôle d'étanchéité avec mise sous pression hydrostatique / lubrification des vannes, robinets...) - **prix unitaire de 120,00 € HT soit 130,20 € TTC**.

Le montant maximum annuel de 105 000 € HT demeure inchangé.

Cet avenant est passé en application de l'article R.2194-8 du Code de la commande publique.

### **Il est proposé au Conseil municipal :**

- d'approuver la présente modification n° 1 du marché n°VI 2022.79 passé avec la société TECHNIQUES SPECIALES OCEAN INDIEN,
- d'autoriser le Maire, ou en son absence l'adjoint délégué, à signer toute pièce relative à cette affaire.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

**Le Maire,**

MARCHES PUBLICS

EXE10

MODIFICATION DU MARCHÉ PUBLIC N°1

A - Identification du pouvoir adjudicateur

Commune du Tampon  
Service de la Commande publique  
256 rue Hubert Delisle – CS 32117  
97831 LE TAMPON CEDEX

B - Identification du titulaire du marché

**TECHNIQUES SPECIALES OCEAN INDIEN**  
29, RUE BASSIN MASSOUTE  
ZAE EPERON, ATELIER 15- BLOC  
97435 SAINT GILLES – LES HAUTS  
TEL : 0262 435380  
TECHSPE.OI@GMAIL.COM

C - Objet du marché

■ Objet du marché : **FOURNITURE ET MAINTENANCE DES MOYENS DE SECOURS ET DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE - LOT 1 EXTINCTEURS ET SIGNALÉTIQUE DE SECURITE**

■ Numéro du marché : **VI2022.79**

■ Date de la notification du marché : **28/06/2022**

■ Montants initial du marché :  
- Montant maximum annuel : **105 000 € HT**

D - Objet de la modification du marché public.

■ Modifications :

Le marché n° **VI2022.79** au Lot 1 « Extincteurs et signalétique de sécurité », relatif à la fourniture, la pose et la maintenance des moyens de secours et de lutte contre l'incendie, a été notifié le 28 juin 2022 à la société **TECHNIQUES SPÉCIALES OCÉAN INDIEN**, pour un montant maximum annuel de **105 000 € HT**.

Les prestations s'exécutent au moyen de bons de commande et sont réglées par des prix unitaires dont le libellé est donné dans le bordereau des prix (B.P.U) aux quantités réellement exécutées.

La modification du marché public concerne :

- La vérification de porte coupe-feu : cette prestation supplémentaire est une demande de la commission de sécurité datée du 13/05/2025.
- La maintenance quinquennale RIA, qui a été demandée par la société Techniques spéciales fait suite à leur dernier contrôle daté du 09/05/2025 (Remise de rapport).
- Le contrôle RIA effectué par la société Techniques spéciales a révélé que le remplacement de certaines vannes RIA était devenu obligatoire pour leur bon fonctionnement.
- Après avoir effectué des vérifications (par la société Technique spéciales), il a été constaté que le désaxage du dévidoir de la salle des fêtes Zac Paul Badré provoque une torsion du tuyau, ce qui pourrait compromettre le bon fonctionnement du RIA.

Modification du marché – FOURNITURE ET MAINTENANCE DES MOYENS DE SECOURS ET DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE – VI2022.79  
– Société **TECHNIQUES SPECIALES OCEAN INDIEN**

- La demande de vérification du poteau incendie du camp de vacances de l'Etang Sale fait suite au passage de la commission de sécurité du mois d'Aout 2024. La commune du Tampon, en tant que propriétaire du camp de vacances à l'Etang Sale, est chargée de vérifier le poteau incendie chaque année.

La présente modification a pour objet d'ajouter les prix nouveaux suivants au BPU :

- Le prix rémunère à l'unité la **vérification de porte coupe-feu** (y compris le réglage de paumelle et groom et rapport détaillé) – prix unitaire de **80,00 € HT soit 86,80 € TTC.**
- Le prix rémunère à l'unité la **maintenance quinquennale pour RIA** ; essais approfondis y compris le remplacement des joints d'étanchéité - prix unitaire de **75,00 € HT soit 81,37 € TTC.**
- Le prix rémunère à l'unité la **fourniture et changement de vanne pour RIA** - prix unitaire de **179,00 € HT soit 194,21 € TTC.**
- Le prix rémunère à l'unité la **dépose et l'évacuation de l'installation de RIA existante pour axer correctement le dévidoir** - prix unitaire de **250,00 € HT soit 271,25 € TTC.**
- Le prix rémunère à l'unité la **vérification de Poteau incendie** (vérification annuelle comprenant / contrôle visuel avec remplacement de joints si nécessaire / contrôle d'étanchéité avec mise sous pression hydrostatique / lubrification des vannes, robinets...) - **prix unitaire de 120,00 € HT soit 130,20 € TTC.**

Le nouveau bordereau des prix unitaires est joint en annexe.

La présente modification est passée en application de l'article **R.2194-8 du code de la Commande publique.**

■ Incidence financière de la modification :

La modification a une incidence financière sur le montant du marché :

**NON**

**OUI**

**Le montant maximum annuel de 105 000 € HT demeure inchangé.**

■ Autres clauses :

Toutes les autres dispositions du marché qui ne se trouvent pas modifiées par la présente modification demeurent inchangées.

**E - Signatures**

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

**F - Signature du pouvoir adjudicateur**

A : ....., le .....

Signature

(Représentant du pouvoir adjudicateur)

## G - Notification de la modification au titulaire du marché public

### ■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A ....., le .....

Signature du titulaire,